



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE PRÉSENTATION RETRAÇANT LES PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES



Introduction

Le compte administratif, soumis aujourd'hui à l'assemblée délibérante, présente les réalisations de l'exercice 2020, en dépenses comme en recettes. Il retrace les résultats de l'exercice comptable ainsi que l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

En parallèle, le compte de gestion est établi par le trésorier, comptable de la collectivité.

La présente note a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Administratif 2020 se rapportant au budget principal de la commune ainsi qu'aux comptes administratifs des 2 budgets annexes : la Mission d'Action Culturelle (pour la dernière année) et le pôle des services.

Incidences de la crise sanitaire sur les dépenses et les recettes 2020 de la commune

La crise sanitaire a eu des répercussions sur le fonctionnement des services ainsi que sur les dépenses et les recettes de la commune.

Concernant les dépenses :

► tout d'abord certaines achats spécifiques ont été réalisés : masques pour les agents, gel hydroalcoolique, produits désinfectants, lingettes désinfectantes, vitres de protection et « cloisons » pour les services accueillant du public, distributeurs de gel, impression de flyers et des panneaux, vêtements de travail spécifiques, thermomètres, vaporisateurs, essuie tout, gants, ruban de signalisation...mais aussi des instruments de musique afin que les élèves puissent poursuivre les activités musicales dans le cadre des TAP.

L'ensemble de ces dépenses a représenté une dépense totale de près de 65 000 € en 2020.

► a contrario certaines dépenses n'ont pas été réalisées ou du moins dans une moindre mesure, notamment durant la période de confinement, avec l'arrêt ou le ralentissement de l'activité de certains services : la restauration scolaire, les festivités, les animations ...

- Pour la restauration scolaire : l'achat de produits alimentaires moins important : réalisé 2020 : 251 000 € pour un prévisionnel de 350 000 € près de 100 000 € de moins.

- L'annulation des réceptions, festivités, animation, annulation des fêtes : - 68 000 €

- L'annulation partielle du festival Jazz en mars et de la programmation de la saison culturelle de la MAC : de ce fait la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la commune à la MAC est moindre : - 56 000 €

- La diminution de la subvention versée au comité des fêtes pour l'organisation des fêtes de Tarnos : - 10 000 €

- Pour les dépenses de personnel : baisse des dépenses liées aux remplacements durant la période de mars et juin : - 90 000 € et diminution de dépenses relatives à la saison estivale : - 32 000 €

Concernant les recettes :

► baisse des produits des services : restauration scolaire : 80 000 € de recettes en moins, structures petite enfance : 36 000 € de recettes en moins.

► revenus des immeubles : exonération partielle des loyers des locaux de la placette du métro : - 4 000 €.

► diminution des recettes relatives à la taxe de séjour par rapport à celles perçues en 2019, mais le produit de cette taxe est tout de même supérieur au prévisionnel inscrit au budget

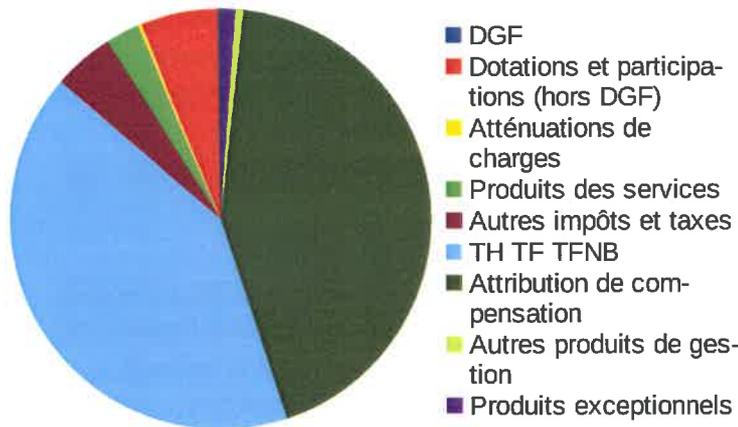
► les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) se sont bien maintenus en 2020 : une baisse de 5 % par rapport au montant perçu en 2019 (sachant que pour 2019 le montant était particulièrement élevé).

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

A – La section de fonctionnement

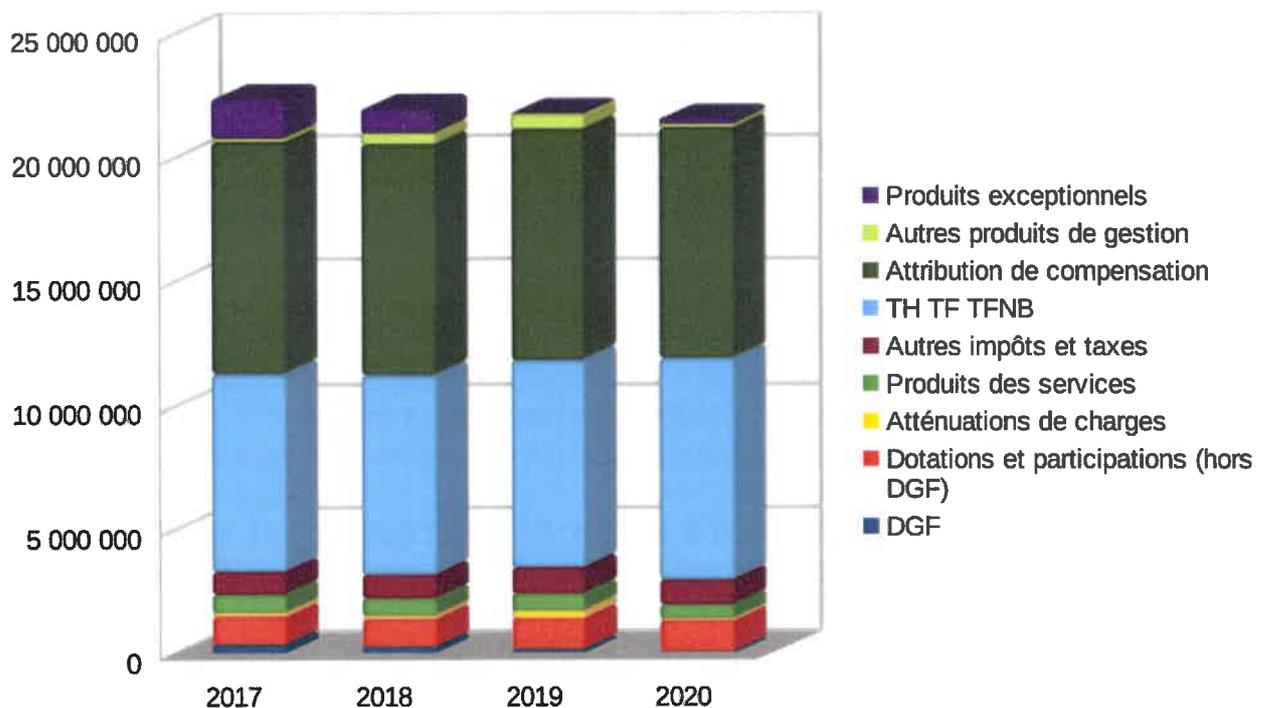
1 - Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement : réalisé 2020 : 21 586 021 €



Recettes réelles de fonctionnement 2020	
DGF	33 938
Dotations et participations (hors DGF)	1 293 561
Atténuations de charges	47 407
Produits des services	565 510
Autres impôts et taxes	1 011 701
TH TF TFNB	8 933 383
Attribution de compensation	9 322 912
Autres produits de gestion	122 301
Produits exceptionnels	255 308
TOTAL	21 586 021

Présentation et évolution des recettes de fonctionnement de 2017 à 2020





	2017	2018	2019	2020	
DGF	325 763	235 474	126 639	33 938	-73,20%
Dotations et participations (hors DGF)	1 167 206	1 156 207	1 279 240	1 293 561	1,12%
Atténuations de charges (1)	124 930	121 965	284 082	47 407	-83,31%
Produits des services	749 130	691 486	701 252	565 510	-19,36%
Autres impôts et taxes	924 475	967 140	1 053 080	1 011 701	-3,93%
TH TF TFNB	7 982 233	8 041 888	8 379 118	8 933 383	6,61%
Attribution de compensation	9 368 571	9 323 608	9 323 608	9 322 912	-0,01%
Autres produits de gestion (2)	120 660	433 011	601 036	122 301	-79,65%
Produits exceptionnels (3)	1 645 993	1 037 435	62 272	255 308	309,99%
TOTAL	22 408 961	22 008 214	21 810 327	21 586 021	-1,03%

(1) **atténuations de charges** : remboursement sur les rémunérations du personnel (indemnités journalières de maladie)

(2) **autres produits de gestion 2018/2019** : reversements des excédents du lotissement Bertin au profit du budget principal suite à la vente du lot n° 4 à Mécanique d'Aquitaine (325 400 €) en 2018 et à la vente du lot n°8 à la Sté Housset Métal (474 470 €) en 2019.

(3) **produits exceptionnels 2017/2018** : importantes cessions foncières réalisées en 2017 et 2018, en 2020 cession à la Sté Abiatrans.

a) La fiscalité :

- **La fiscalité locale (TH TF TFNB)**

La prévision au BP 2020 était de 8 640 000 €, le produit fiscal réellement perçu en 2020 (rôles généraux et rôles supplémentaires) s'est élevé à **8 933 383€**.

Ci-dessous la répartition et l'évolution des rôles généraux entre chaque taxe :

	Produit rôles généraux – états 1288 – rôles perçus (1)				
	2017	2018	2019	2020	2019/2020
Taxe habitation	3 431 662	3 545 496	3 625 526	3 708 159	2,28 %
Majoration TH résidences secondaires	28 632	27 605	29 812	30 141	1,10 %
Taxe sur le foncier bâti	4 206 968	4 306 518	4 655 663	5 129 386	10,18 %
Taxe sur le foncier non bâti	46 055	41 810	41 542	41 144	-0,96 %
Totaux	7 713 317	7 921 429	8 352 543	8 908 830	6,66 %

(1) En 2020, à ces rôles généraux s'ajoutent des rôles supplémentaires pour un montant de 12 111 €.

En 2020, la hausse du produit de la fiscalité est notamment due à l'extension réalisée par l'entreprise SAFRAN dans le cadre de son projet « CAP 2020 » (+ 368 000 € de produit de TFB).

Pour rappel, 2020 est la dernière année de perception de la TH pour les communes, à partir de 2021 seule subsiste la recette fiscale relative à la TH sur les résidences secondaires.

Les taux 2020, inchangés depuis 2010 :

19,97 % pour la TH

23,23 % pour la TF

56,10 % pour la TFNB

- **L'Attribution de compensation**

Depuis le passage en taxe professionnelle unique, en 2010, la Ville percevait une attribution de compensation figée à 9 368 570 €. Au 1^{er} janvier 2018, l'attribution de compensation a été révisée à la baisse, suite aux transferts de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ainsi que de la compétence eau.

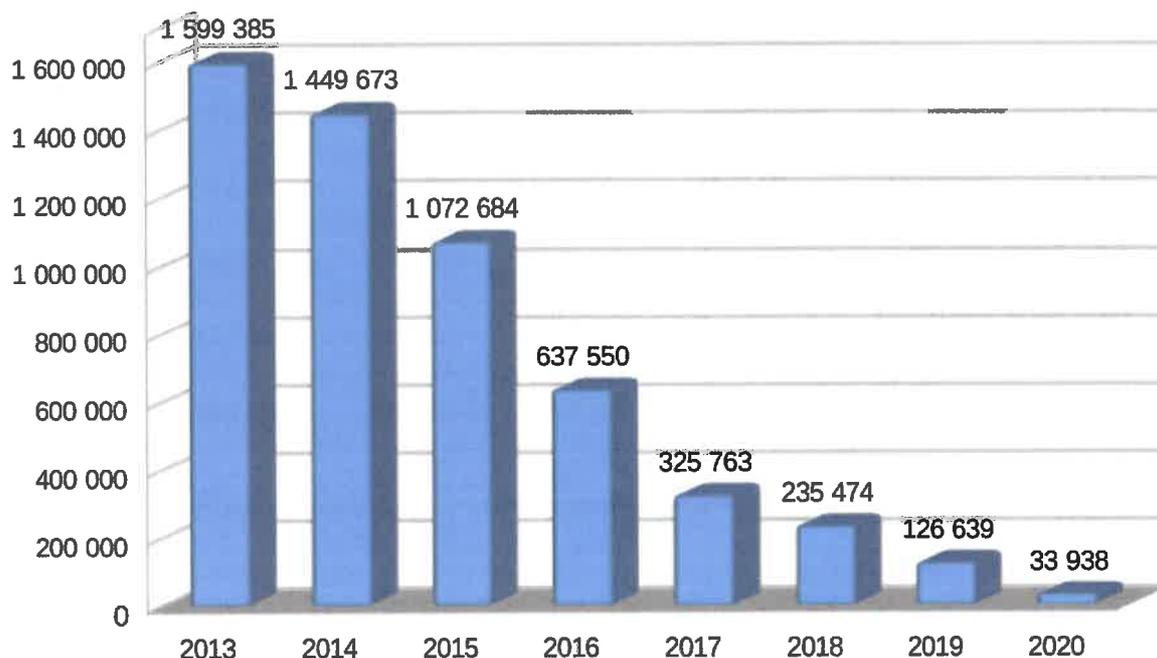
Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'attribution de compensation s'élève aux alentours de 9 323 000 €.

b) Les dotations et participations

► **la DGF :**

En 2020, la commune a perçu une DGF de 33 938 €.

Entamée en 2013, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales se poursuit :

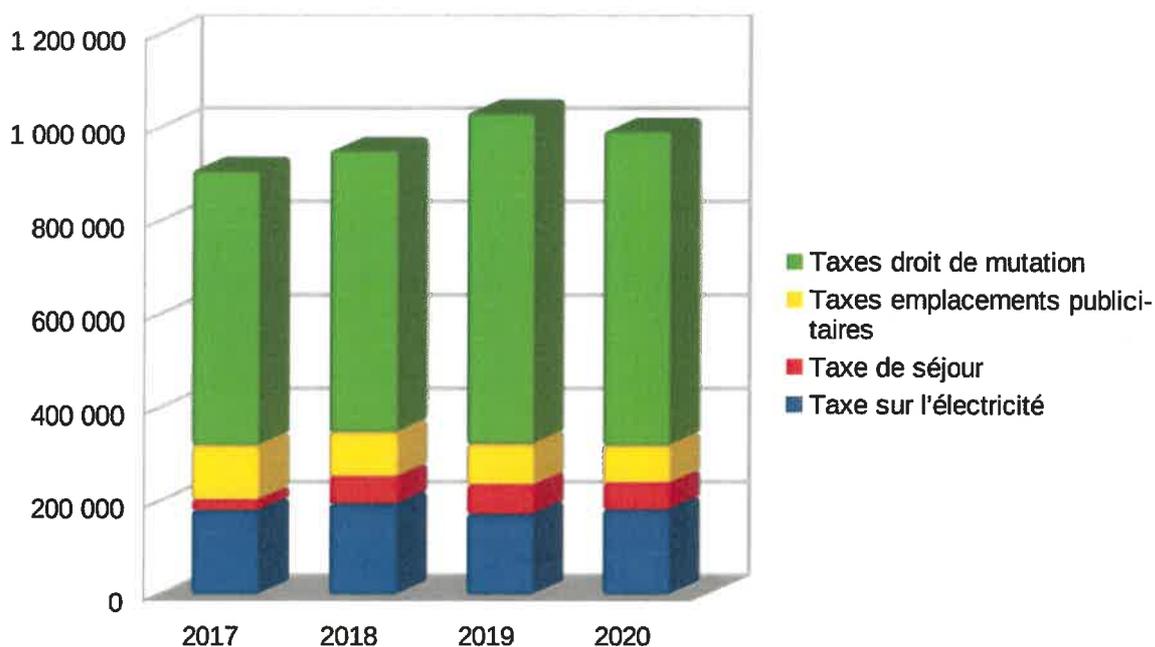


Soit une chute de plus de 1 565 000 € entre 2013 et 2020, **- 98 %...**

► les autres dotations et participations :

- les participations perçues pour les 3 **structures petite enfance** : versements de la **CAF** à hauteur de 422 326 € (dont 112 884 € en raison de la situation sanitaire) du **CD 40** : 29 691 € (notamment les subventions éveil) ainsi que la participation de **SAFRAN** pour la crèche Saint Exupéry pour un montant de 108 940 €.
- le **contrat enfance jeunesse** versé par la CAF : 316 222 €
- les compensations versées par l'état pour les exonérations de TH et de TF : 300 839 €.
- les dotations de l'État : la dotation recensement (2 316€), la dotation pour les titres sécurisés (12 130 €), les remboursements pour les frais liés aux élections (5 320 €)
- le versement par l'État du « fonds d'amorçage pour les rythmes scolaires » : 54 117 €.

c) Les autres taxes



	2017	2018	2019	2020	2019/2020
Taxe sur l'électricité	179 566	193 951	172 017	182 210	5,93 %
Taxe de séjour	23 358	59 023	63 154	56 880	-9,93 %
Taxes emplacements publicitaires (TLPE)	115 647	93 973	86 359	79 529	-7,91 %
Taxes droit de mutation	590 180	605 156	710 814	674 828	-5,06 %

Depuis 2017 le produit de **la taxe additionnelle aux droits de mutation** est particulièrement élevé, cette hausse est due au dynamisme du secteur immobilier « ancien ».

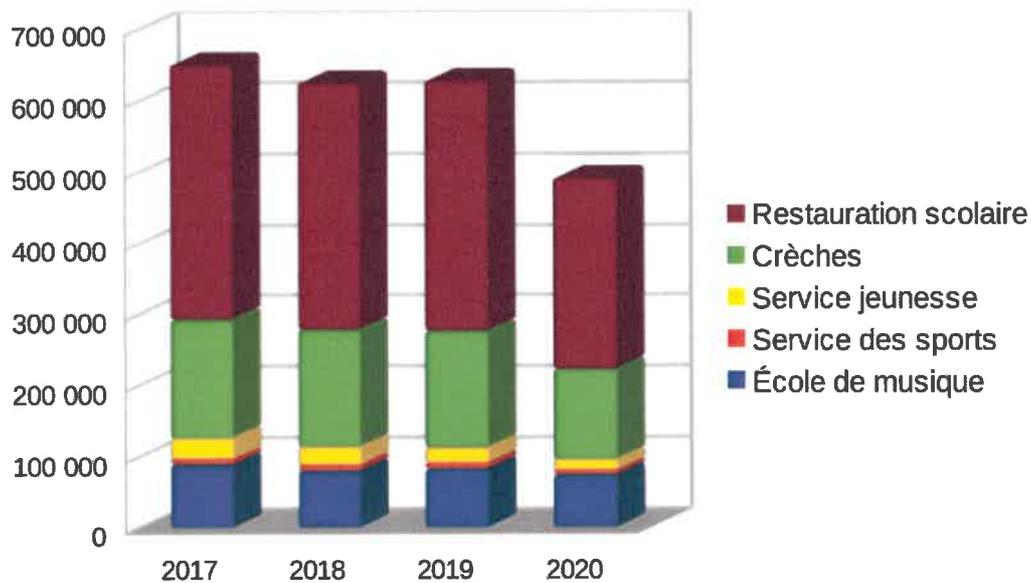
Pour rappel, les droits de mutation, aussi appelés droits d'enregistrement, sont les taxes perçues par les notaires lors des achats immobiliers, pour le compte de l'État et des collectivités locales. Ces droits sont versés à chaque changement de propriétaire d'un bien immobilier (vente ou donation).

Les droits de mutation pour la commune représentent 1,20 % de la valeur du bien.

Il s'agit d'une recette importante pour la ville, mais corrélée au marché de l'immobilier.

d) Les produits des services

En 2020, diminution des produits des services en raison de la crise sanitaire :

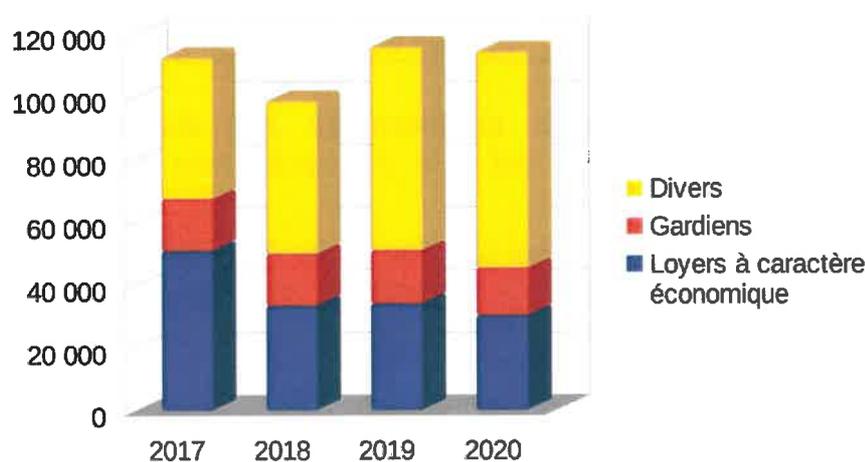


	2017	2018	2019	2020
École de musique	89 130	79 805	82 772	74 132
Service des sports	7 472	8 786	8 158	6 471
Service jeunesse	29 036	24 557	21 160	14 414
Crèches	167 261	164 781	163 806	127 415
Restauration scolaire	358 034	347 252	352 488	269 284

Comme évoqué au début de cette note, la fermeture des services pendant le premier confinement puis une réouverture partielle par la suite, s'est traduit par une diminution des produits des services, notamment pour la restauration scolaire et l'accueil au sein des structures petite enfance.

e) Les autres produits de gestion :

► Zoom sur les revenus des immeubles :





	2017	2018	2019	2020
Loyers à caractère économique	50 888	33 339	33 957	30 202
Gardiens	16 588	16 588	17 028	15 185
Divers	45 281	48 936	65 123	69 205
Total	112 757	98 863	116 108	114 592

La diminution des **loyers à caractère économique** entre 2017/2018 s'explique par la fin du loyer à l'encontre du SIAEP et du « mille pâtes » et la baisse entre 2019/2020 est due à l'exonération partielle des loyers des commerces de la placette du Métro en raison du COVID.

La baisse des **loyers des gardiens** en 2020 résulte du départ du gardien de l'hôtel de ville de la maison la buissonnière en cours d'année.

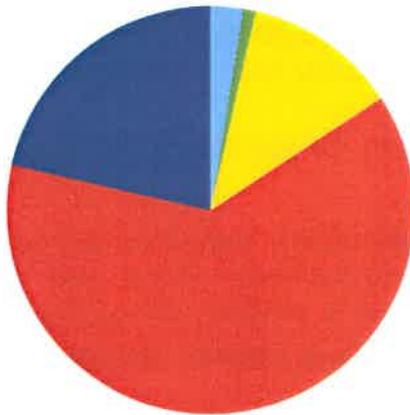
La hausse des **revenus des immeubles « divers »** sur les quatre dernières années découle de la volonté de la Ville de valoriser son patrimoine avec d'une part la revalorisation des loyers des logements existants et d'autre part la location de nouveaux locaux, comme en 2020 la location de la maison Belin Garcia à Habitat Jeunes sud Aquitaine.

f) Produits exceptionnels :

Les principaux produits exceptionnels perçus en 2020 : la cession auprès de la Sté Abitrans (221 000 €), des remboursements d'assurance suite à des sinistres, des recettes perçues suite à des jugements rendus dans le cadre de différents contentieux.

2 - Les dépenses de fonctionnement

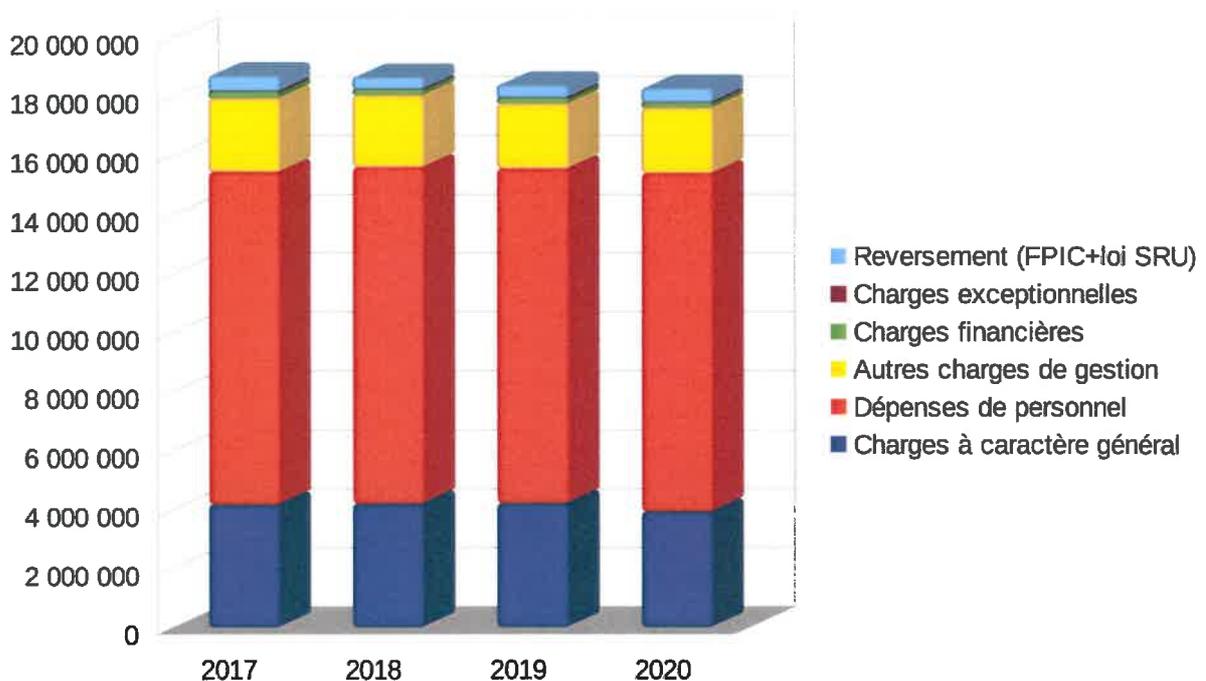
Dépenses réelles de fonctionnement : réalisé 2020 : 18 307 711 €



- Charges à caractère général
- Dépenses de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Reversement (FPIC+loi SRU)

Dépenses réelles de fonctionnement 2020	
Charges à caractère général	3 923 525
Dépenses de personnel	11 496 738
Autres charges de gestion	2 216 477
Charges financières	180 485
Charges exceptionnelles	6 308
Reversement (FPIC+loi SRU)	484 178
TOTAL	18 307 711

Présentation et évolution des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2020





	2017	2018	2019	2020	2019/2020
Charges à caractère général (hors crèche familiale)	4 171 476	4 197 433	4 076 824	3 830 169	-6,05%
Participation crèche familiale			134 504	93 357	
Total charges à caractère gnl	4 171 476	4 197 433	4 211 329	3 923 525	-6,83%
Dépenses de personnel	11 291 711	11 429 479	11 364 752	11 496 738	1,16%
Autres charges de gestion (hors crèche familiale)	2 423 229	2 323 687	2 200 940	2 216 477	0,71%
Participation crèche familiale	78 054	113 282			
Total charges de gestion	2 501 283	2 436 969	2 200 940	2 216 477	
Charges financières	224 625	202 551	193 502	180 485	-6,73%
Charges exceptionnelles	13 462	9 854	13 787	6 308	-54,24%
Reversement (FPIC+loi SRU)	530 377	407 794	424 593	484 178	14,03%
TOTAL	18 732 934	18 684 080	18 408 902	18 307 711	-0,55%

Au global, les dépenses réelles de fonctionnement 2020 sont en légère baisse (évolution 2019/2020 : - 0,55%).

a) Les charges à caractère général : 3 923 525 €

Les charges à caractère général correspondent principalement aux **dépenses liées au fonctionnement des services**, à l'entretien du patrimoine, aux prestations des services, à la DSP du centre de loisirs, aux assurances, à la téléphonie...

En 2020, ces dépenses connaissent une forte diminution, baisse de près de 7 % entre 2019 et 2020.

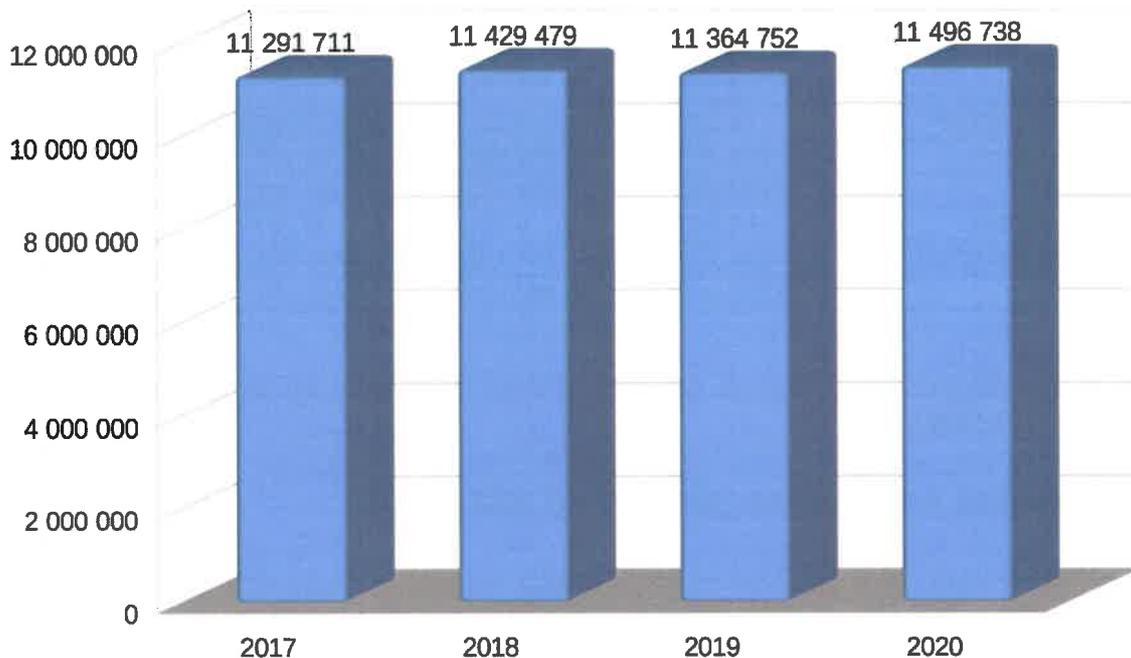
Ces dernières années la diminution des dépenses de ce chapitre a été constaté chaque année, ceci résultait de la démarche engagée par la collectivité pour préserver sa capacité d'autofinancement (réorganisation du transport scolaire, transfert de la fête de l'école de musique, groupements de commandes, marchés...).

La baisse constatée en 2020 est principalement due à la crise sanitaire, en effet comme indiqué précédemment, les services ont fonctionné partiellement notamment pendant la première période de confinement et par conséquent certaines dépenses ont été réalisées mais dans une moindre mesure (produits alimentaires, carburant ...)

Au sein des charges à caractère général **un zoom sur la contribution pour obligation de service public dans le cadre de la DSP du centre de loisirs :**

	2017	2018	2019	2020
Montant DSP	982 569	906 278	902 937	919 800
Part DSP dans le chapitre 011	23,55%	21,59%	21,44%	23,44%

b) Les dépenses de personnel : 11 496 738 €



En 2020, la masse salariale a représenté 62,80 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette année est marquée par une hausse modérée des dépenses de personnel par rapport à l'année 2019 (+ 1,1 %). Ainsi les dépenses de personnel 2020 s'élèvent à 11 496 738 € soit 97,13 % du budget prévisionnel voté (11 835 155 €).

Les dépenses : Principaux éléments d'explication du delta entre le budget prévisionnel et les dépenses réelles 2020

- Une baisse importante des dépenses liées aux remplacements entre mars et fin juin évaluation des « dépenses non engagées » estimée à environ 90 000 € – ces dépenses sont réparties à la hausse à compter de septembre
- La baisse des dépenses liées à la saison 2020 : au regard du contexte actuel lié au COVID-19, une baisse d'environ 32 000 € est à noter par rapport au budget prévisionnel
- Les dépenses « non engagées » liées aux retenues pour grève à hauteur de 36 000 € brut (hors charges)
- Les dépenses liées à la complémentaire santé : au regard des transmissions des attestations de labellisation, le versement de la participation employeur sur l'année 2020 s'élève à environ 25 000 € (pour mémoire une enveloppe prévisionnelle de 45 000 € avait été budgétisée en 2020)
- Les dépenses « non engagées » au titre des rémunérations 1/2 traitement versées aux agents en situation d'arrêt maladie : environ 60 000 €. *A noter que les agents en situation de rémunération à demi traitement perçoivent la compensation du salaire par la mutuelle de prévoyance (participation employeur à cette prévoyance).*



- Les dépenses non engagées au titre de postes permanents non pourvus sur une période de l'année 2020 peuvent être estimées à environ 60 000 €

Concernant les dépenses de remplacements enregistrées sur l'année 2020, elles restent importantes pour pallier aux absences, mais sont cependant en baisse par rapport à 2019. Elles s'élèvent sur 2020 à 388 256 €, dont 57 858 € en heures complémentaires, ce qui représente – 25 570 € par rapport à 2019.

Concernant les dépenses relatives à la saison estivale, une baisse est également constatée sur l'année 2020 (- 32 000 €) du fait du contexte sanitaire qui a contraint la Collectivité à concentrer les recrutements saisonniers autour de l'activité des plages uniquement. Elles s'élèvent à 164 383 €.

Les recettes

Elles s'élèvent à environ 50 000 €. Il était attendu des recettes plus importantes au titre de l'année 2020 liées à des remboursements par l'assureur statutaire de la Ville (remboursement des salaires des agents en situation d'accidents de service, maladies professionnelles, congés de longue maladie ou longue durée). Des relances régulières sont effectuées par le service des Ressources Humaines, auprès de notre ancien assureur ASTER, au fil de la clôture des dossiers médicaux.

c) Les autres charges de gestion : 2 216 477 €

Ce chapitre regroupe les contributions versées aux organismes (syndicats intercommunaux, SDIS, CCAS...), mais également les subventions aux associations.

Ci-dessous les principales contributions versées :

	2017	2018	2019	2020
SDIS	325 313	313 259	317 494	319 381
CCAS	450 000	420 000	420 000	420 000
SMPBA	248 786	253 762	256 807	271 342
Subventions associations	460 864	481 085	441 358	470 328
Parc des sports	267 098	267 098	267 098	267 098
Association d'aide familiale et sociale (crèche familiale)	78 054	113 282	Chapitre 011	Chapitre 011

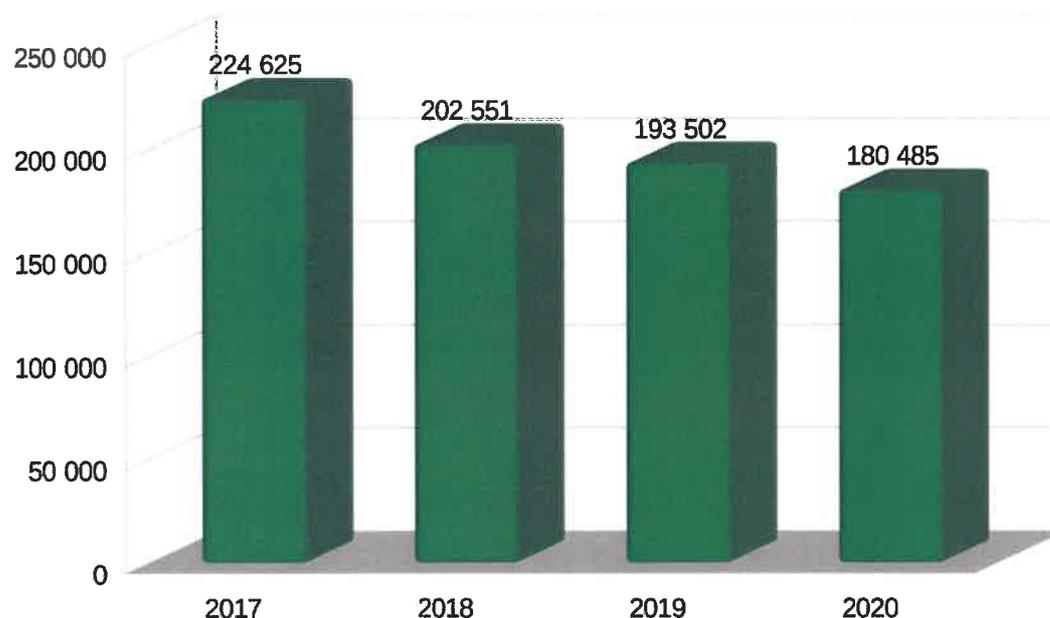
► **Les subventions aux associations** : les subventions aux associations sont relativement stables :

Les principales évolutions : une légère hausse en 2018 due aux versements de certaines subventions exceptionnelles (solid'action pour voyage au Maroc (4 700 €), Foyer socio éducatif du collège L Wallon pour projet Erasmus (4 000 €), Tennis club Lapalibe (10 000 €))...a contrario une baisse en 2019 en raison du « transfert » du montant de la subvention habituellement octroyée au comité des fêtes vers la ligne « fêtes et cérémonies » (25 000 €) pour l'organisation des Fêtes de Tarnos 2019. En 2020 subvention pour l'écolieu Lacoste (25 000 €).

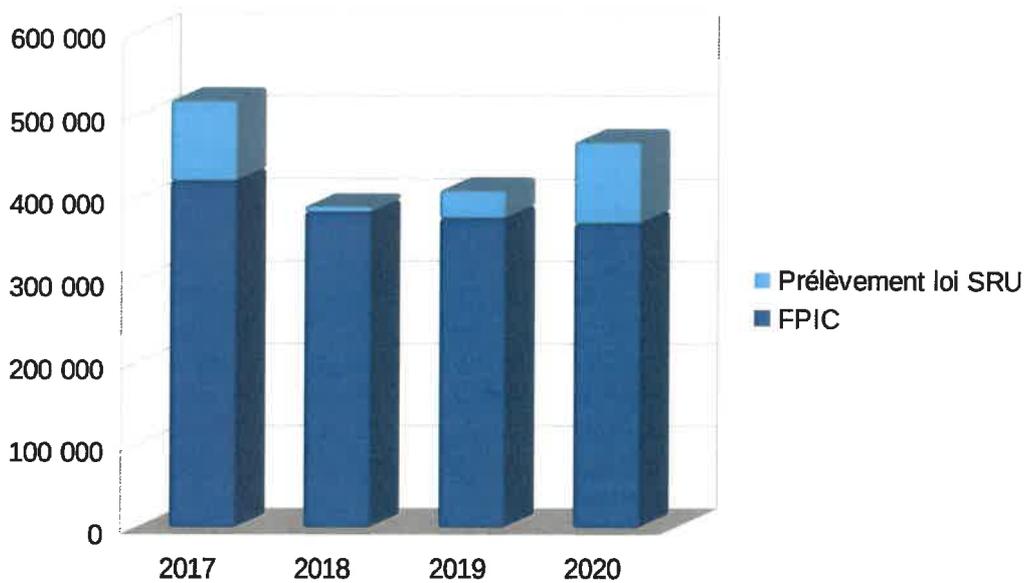
► **Contributions aux syndicats intercommunaux** : depuis 2018, dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI, certaines contributions ne sont plus versées par la commune : Syndicat du bas Adour, AYGAS, Syndicat mixte de rivière.

d) Les charges financières : 180 485 €

Les charges financières sont en baisse (intérêts de la dette, frais, ICNE):



e) Le fonds national de péréquation des ressources communales (FPIC) et les pénalités loi SRU



	2017	2018	2019	2020	Dépenses cumulées
FPIC	420 354	383 061	375 606	369 105	1 548 126
Prélèvement loi SRU	98 281	7 157	34 324	99 681	239 442
Total	518 635	390 218	409 930	468 786	1 787 568

Instauré en 2012, **le FPIC** a connu une hausse significative en 2016 puis s'est stabilisé en 2017 pour diminuer sensiblement à partir de 2018.

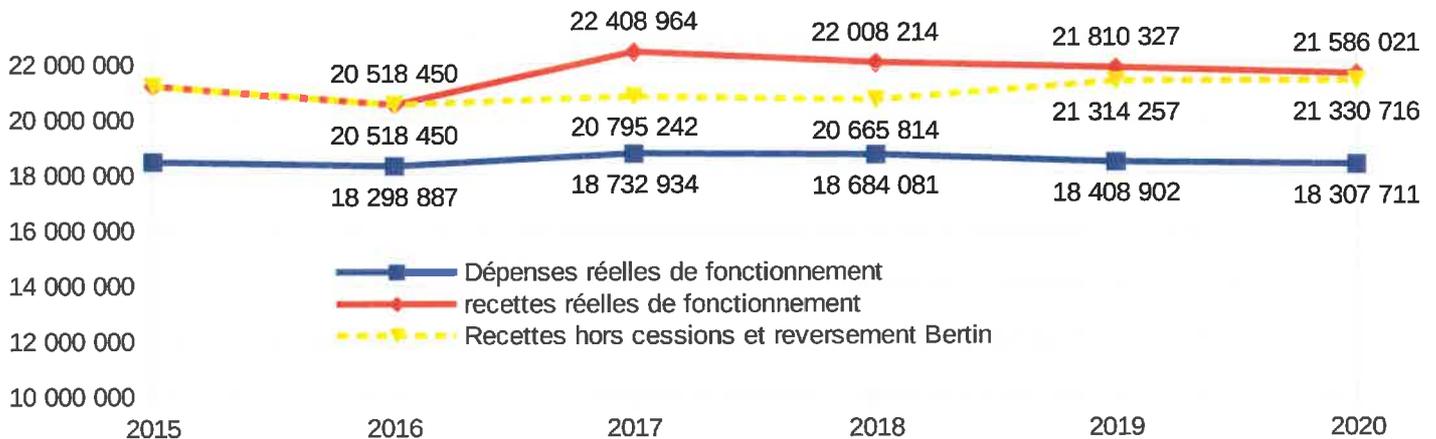
Pour mémoire, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La participation « **loi SRU** », imposée en 2014, frappe les collectivités dont le parc de logements sociaux est inférieur à 25 % du parc global de logements. En 2020, le taux de logements sociaux constatés à Tarnos est de 20,53 %, la ville est donc assujettie à cette pénalité.

En 2018 et 2019, la pénalité « loi SRU » a été fortement minorée du fait de la déduction de la participation versée par la commune pour la construction du nouveau foyer des jeunes travailleurs.

3 – L'évolution des dépenses et des recettes de for

ID : 040-214003121-20210604-2021_06_055-DE



Zoom sur les recettes exceptionnelles relatives aux cessions foncières et aux reversements de l'excédent du lotissement Bertin :

- Cessions 2017 : cessions COL programmes Héphaïstos et Saint Nicolas, ancien local Cetraid, une partie de la parcelle Loca MS
 - Cessions 2018 : pour un montant total de 1 017 000 € : cessions Solana, Carrere, Arnaiz à l'EPFL et cession Graciet au COL
 - 2019 pas de cessions foncières
 - 2020 : cession à la Sté Abiatrans : 221 000 €
Reversement de l'excédent du lotissement Bertin :
 en 2018 : 325 400 €
 en 2019 : 474 470 €

Concernant les dépenses, comme nous l'avons vu précédemment, certaines charges ont pu être contenues notamment grâce au « plan d'économie » mis en œuvre à partir de 2015, **les dépenses réelles de fonctionnement ont ainsi diminuées.**

En 2017 et 2018, la hausse des **recettes de fonctionnement** est dues à des cessions foncières importantes (1 613 722 € en 2017 et 1 017 000 € en 2018), mais les **recettes structurelles** (hors cessions et reversements Bertin) sont **relativement stables jusqu'en 2018** puis elles connaissent une **hausse importante en 2019 qui s'est maintenue en 2020.**

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager l'autofinancement / l'épargne¹

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute (CAF brute) :

L'épargne brute est le solde des opérations réelles de fonctionnement.

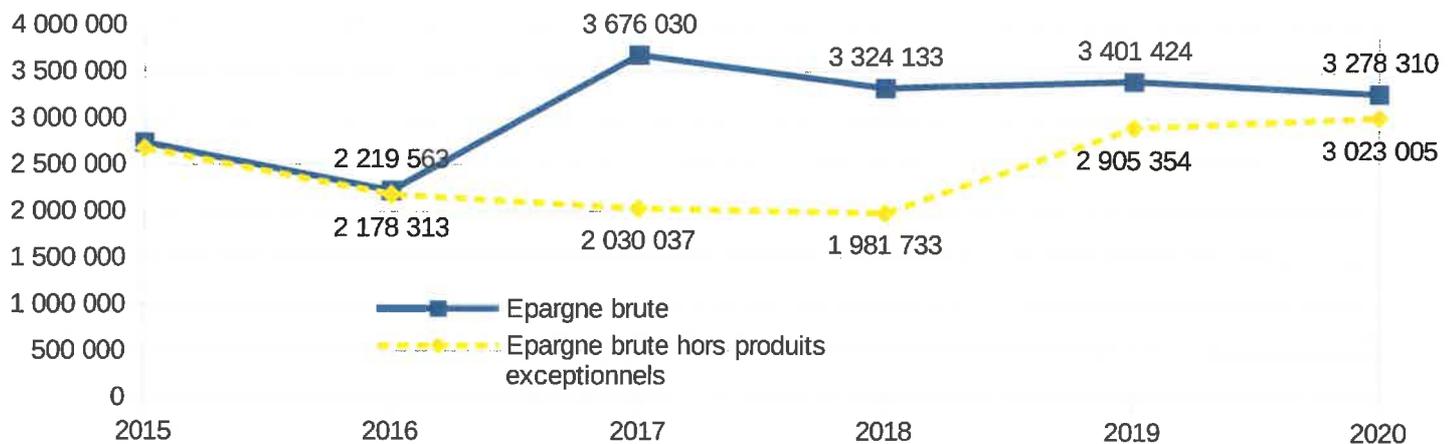
Pour son calcul, les produits et charges exceptionnelles ainsi que les produits et charges financières sont prises en compte.

L'épargne brute permet de financer le remboursement de la dette ainsi que les opérations d'investissements.

¹ - Pour mémoire, l'épargne se calcule au niveau du compte administratif alors que l'autofinancement prévision calcule lors du budget prévisionnel.

De la section de fonctionnement va donc découler le niveau d'épargne de la collectivité et en conséquence sa capacité à investir.

EPARGNE BRUTE 2015-2020 (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement)



Hausse importante de l'épargne brute à partir de 2019, hausse qui s'est poursuivie et confortée en 2020.

Les principales raisons sont les suivantes :

► **une hausse des recettes :**

- en 2019, hausse des **remboursements de l'assurance statutaire** : + 162 000 € par rapport à 2018, cette hausse s'explique notamment par le remboursement d'indemnités journalières pour plusieurs dossiers longtemps "bloqués" au niveau de notre assureur statutaire. Ainsi ces recettes ne correspondent pas "réellement" à l'exercice 2019 mais pour partie aux exercices précédents (2017 et 2018).

- en 2019 et 2020, hausse des **produits de la fiscalité locale** : TH et TF : + 337 000 € en 2019 et + 368 000 € en 2020

- en 2019 hausse des **droits de mutation à titre onéreux** : + 107 000 € et relative stabilité en 2020.

► **et en parallèle stabilité ou diminution de certaines dépenses :**

- relative stabilité **dépenses de personnel**, voire même une diminution en 2019 (due à la vacance de certains postes)

- diminution de la **subvention d'équilibre au budget annexe du pôle des services** en 2019 et 2020

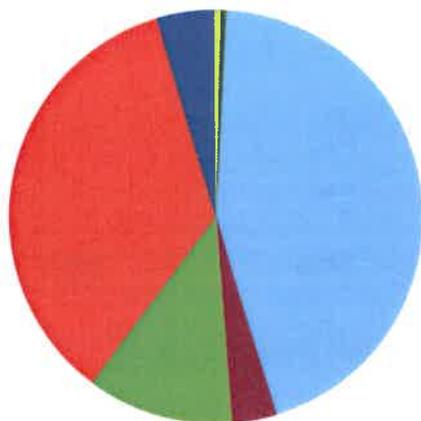
- diminution des **charges à caractère général**

Cette augmentation de l'épargne brute est due à un ensemble d'évolutions plutôt favorables, dont certaines restent exceptionnelles et n'ont pas vocation à se reproduire automatiquement sur les prochaines années, d'autant plus sur l'année 2020 avec les conséquences du COVID sur les dépenses et les recettes de la commune.

B- La section d'investissement

1 - Les recettes d'investissement

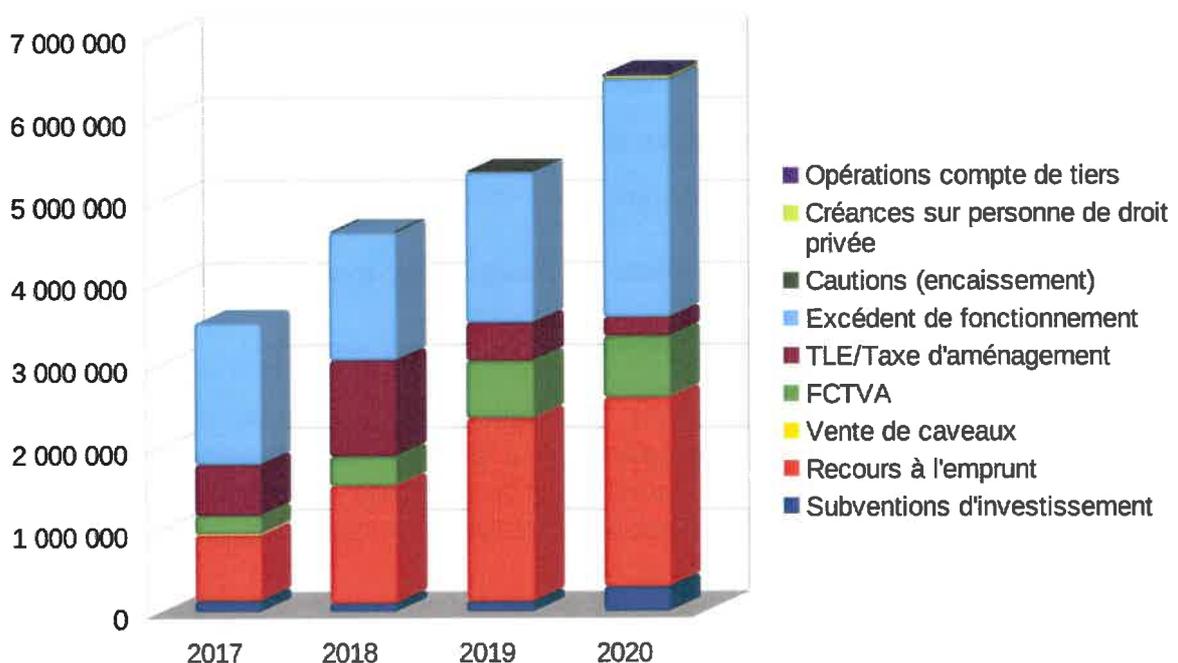
Recettes réelles d'investissement : *prévisionnel 2020 :* 8 877 200 €
réalisé 2020 : 6 531 953 €



- Subventions d'investissement
- Recours à l'emprunt
- Vente de caveaux
- FCTVA
- Taxe d'aménagement
- Excédent de fonctionnement
- Recouvrement suite arrêté de péril
- Echéances 2020 cession Sté Abiatrans
- Cautions (encaissement)

Recettes réelles d'investissement 2020	
Subventions d'investissement	296 727
Recours à l'emprunt	2 300 000
FCTVA	749 537
Taxe d'aménagement	225 304
Excédent de fonctionnement	2 900 000
Recouvrement suite arrêté de péril	31 760
Echéances 2020 cession Sté Abiatrans	28 000
Cautions (encaissement)	625
Total	6 531 953

Présentation et évolution des recettes d'investissement de 2017 à 2020





	2017	2018	2019	2020
Subventions d'investissement	132 053	97 046	117 458	296 727
Recours à l'emprunt	800 000	1 430 000	2 228 000	2 300 000
Vente de caveaux	16 579	0	0	0
FCTVA	219 646	357 469	698 980	749 537
Taxe d'aménagement	618 135	1 165 512	463 627	225 304
Excédent de fonctionnement	1 730 000	1 560 000	1 830 000	2 900 000
Cautions (encaissement)		1 450	4 315	625
Créances sur personne de droit privée (1)				28 000
Opérations compte de tiers (2)				31 760
Total	3 516 413	4 611 477	5 342 380	6 531 953

Créances sur personne privée (1) : cession échelonnée réalisée par la commune à l'encontre de la Sté Abiatrans

Opérations compte de tiers (2) : démolition maison en péril (Maison Larrieu)

a) Les subventions d'investissement

- Subventions de l'ADEME pour l'étude « réseau de chaleur » (6 510 €) et l'audit énergétique (10 005 €)
- Subventions de l'État et de la CCSX relatives à la réhabilitation de la maison Belin Garcia : 24 210 € et 12 000 €
- Subvention de l'État et du FEDER pour l'animation de natura 2000 : 18 917 €
- Subventions du CD 40 et de l'agence de l'eau pour l'arrachage de la jussie : 11 600 €
- les amendes de police : 213 149 €.

b) Le recours à l'emprunt

Le montant du recours à l'emprunt en 2020 a été de 2 300 000 € :

- un emprunt de 1 500 000 € auprès de la Banque Postale
- un emprunt de 800 000 € auprès de la Caisse d'Epargne

c) Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA):

Perception en 2020 du FCTVA relatif aux dépenses d'investissement 2019 éligibles (taux de 16,404%), soit une recette de 749 537 €.

d) La taxe d'aménagement

En 2020, le montant du produit de la taxe d'aménagement s'est élevé à 225 304 €.

Pour rappel, la perception de cette taxe, au delà de 1 500 €, est exigible en deux échéances :

- 50 % de la taxe doit être réglé 12 mois après la date de l'autorisation de construire
- le solde de 50 % doit être payé 24 mois après cette même date.



e) L' affectation de l'excédent de fonctionnement 2020 :

Lors du vote du budget 2021, l'excédent de fonctionnement 2020 (2 546 219,28 €) a été principalement affecté à la section d'investissement 2021 afin de financer les restes à réaliser 2020 et les nouveaux programmes d'investissement 2021 : soit un montant de 2 540 000 €.

2 - Les dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement : prévisionnel 2020 : 10 290 789 €
réalisé 2020 : 6 237 495 €

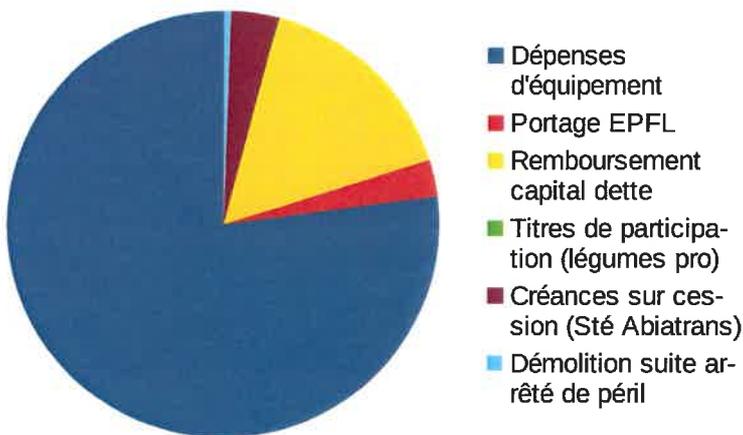
L'écart entre le prévisionnel et le réalisé des dépenses d'investissement 2020 est dû au « décalage » entre le prévisionnel et la réalisation de certains programmes (notamment la voie de contournement, la voirie Lénine, la voirie des Erables, les travaux du SYDEC pour le TRAMBUS...). Ces programmes qui n'ont pas été réalisés en 2020 (ou qui n'ont fait l'objet que d'une réalisation partielle) ont été soit inscrits en restes à réaliser 2020 soit à nouveau prévus au budget 2021.

Définition restes à réaliser : dépenses engagées (engagement juridique) non mandatées au 31 décembre de l'exercice.

Pour rappel, restes à réaliser 2020 :

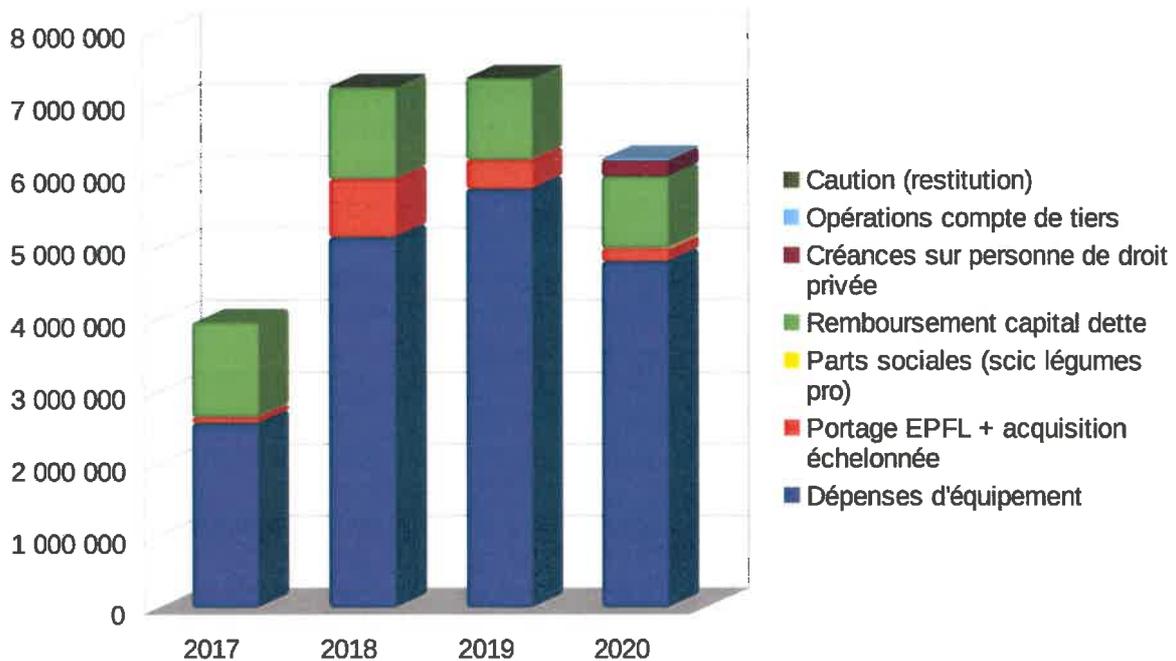
En dépenses : 1 289 955 €

En recettes : 19 730 €



Dépenses réelles d'investissement 2020	
Dépenses d'équipement	4 807 823
Portage EPFL	175 800
Remboursement capital dette	999 112
Titres de participation (légumes pro)	5 000
Créances sur cession (Sté Abiatrans)	218 000
Démolition suite arrêté de péril	31 760
Total	6 237 495

Présentation et évolution des dépenses d'investissement de 2017 à 2020



	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'équipement	2 567 920	5 144 886	5 814 217	4 807 823
Portage EPFL + acquisition échelonnée	77 500	804 800	400 800	175 800
Parts sociales (scic légumes pro)				5 000
Remboursement capital dette	1 324 694	1 278 738	1 134 488	999 112
Créances sur personne de droit privée (1)				218 000
Opérations compte de tiers (2)				31 760
Caution (restitution)		1 300	4 625	
Total	3 970 114	7 229 723	7 354 130	6 237 495

Créances sur personne privée (1) : cession échelonnée réalisée par la commune à l'encontre de la Sté Abiatrans

Opérations compte de tiers (2) : démolition maison en péril (Maison Larrieu)

En 2020, certains programmes inscrits au budget n'ont pas été réalisés et ont soit fait l'objet de restes à réaliser soit été réinscrits au budget 2021.

Ci-dessous les *principaux programmes prévus au budget 2020 qui n'ont pas fait l'objet de réalisation ou seulement d'une réalisation partielle* :

- ▶ étude de faisabilité projet Mabillet
- ▶ voie de contournement : 357 000 €
- ▶ voirie des érables et voirie Lénine : 200 000 € et 215 000 €
- ▶ travaux éclairage public sydec ...



PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN 2020

ID : 040-214003121-20210604-2021_06_055-DE

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
2031 Frais d'études :	28 556 €	
Plage digue	6 188 €	Solde étude plan plage Digue
Natura 2 000	9 000 €	Appui technique DOCOB CPIE Seignanx
Étude terrain de foot Mabillet	13 368 €	Étude de faisabilité et de programmation
2051 Concessions et droits similaires	8 550 €	
Logiciels	8 550 €	pour la DEEJ et le service commande publique
204 Subvention d'équipement	355 348 €	
Voie de contournement	17 875 €	Acompte versé au CD 40 pour voie de contournement industrielo portuaire
SYDEC travaux Trambus	126 578 €	EP trambus RD 810 de Bernette à Conseillé
SYDEC place Viro	15 405 €	SYDEC armoire pour festivités
Voirie 19 Mars	91 721 €	Participation CCSX
Voirie 19 Mars	26 212 €	SYDEC
Trottoirs Palibe Treytin	29 432 €	Participation CCSX
Voirie du 11 novembre	4 334 €	Participation CCSX
Sydec maison Belin Garcia	7 298 €	SYDEC raccordement électrique
Eclairage public SYDEC	36 495 €	
21 Immobilisations corporelles	2 900 802 €	
2111-Acquisitions foncières		
Frais acquisition Laby	1 519 €	
Frais acquisition Solana	2 848 €	
Frais acquisition Arnaiz	3 651 €	
Acquisition auprès du CD 40	250 €	
Acquisition Baudonne (SAFER)	30 700 €	
Acquisition Barrere (AYGAS)	19 860 €	
Acquisition Laborde	4 500 €	
Acquisition Duprat	17 590 €	
Acquisition Goliet impasse Bega	110 000 €	
2121-Arbre / plantation		
Arbre place Viro	15 420 €	
2128-Autres agencements		
Plan de gestion environnement	23 782 €	Arrachage jussie + aménagement plan plage méro
Equipe technique VCS	12 504 €	Aires de jeux notamment traçages au sol
213-Bâtiments		
Bâtiment HDV	44 148 €	ventilo convecteurs + onduleur + portes de garage
Ecole R Lasplacettes	182 554 €	Ravalement façades + sécurisation toiture + brises soleil
Ecole O Duboy	4 540 €	Fenêtres PVC pour logement
Ecole H Barbusse	32 298 €	Peinture intérieure
Ecole F Concaret	37 787 €	Rénovation plomberie + solde ravalement façades
Jeux extérieurs	35 402 €	Jeux extérieurs écoles
Cimetières	23 554 €	Reprise concessions
Salle Léo Lagrange	9 362 €	Réfection électrique maison du gardien
Salle Biarotte	20 615 €	Travaux de menuiserie + solde participation pour panneaux photovoltaïque
Espace Nelson Mandela	27 657 €	Traitement charpente
Salle M Thorez	3 542 €	MO pour création issue de secours + rampe
Médiathèque	4 192 €	Domotique éclairage médiathèque
Chaufferies	57 225 €	P3 (renouvellement matériel)
Conformité sécurité	50 293 €	Diagnostic structure CMAC+performance énergétique bâtiments ...
CMAC	91 803 €	Chaufferie école de musique
Accessibilité bâtiments	76 310 €	Accessibilité PMR
Diagnostic amiante	24 477 €	Dépose plaques amiantes façade salle M Thorez + repérage amiante avant travaux
Boulodrome St Charles	1 810 €	Revêtement boulodrome
Local ancienne poste J Grimau	5 316 €	MO travaux ancienne poste
Local centre de quartier Pissot	2 580 €	MO pour aménagement PMR
Local Dous Haous	1 290 €	MO pour réfection toiture
Local surf sagral	432 €	Réaménagement interieur local surf
Site écolieu Lacoste	2 340 €	1 ^{er} acompte déconstruction hangar
Local rencontre et amitié	648 €	MO pour réhabilitation local
Maison Belin Garcia	89 597 €	Solde réhabilitation maison Belin Garcia
Frais acquisition Breton	2 338 €	
Démolitions	121 341 €	Démolitions maisons d'Encausse+Garcia+cabanon jardin église+Bordus+Loustalot
Frais acquisition Blanc	1 771 €	
Acquisition Santiago	373 878 €	


PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN ID : 040-214003121-20210604-2021_06_055-DE

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
Voirie		
Mobilier urbain	13 049 €	Mobilier urbain école J Jaurès + croix de st André ...
Signalisation horizontale et verticale	20 998 €	
Poteaux incendie	14 432 €	
Voiries communales	237 956 €	Ch Tuilerie, ch du moulin, allée de Fougères, plateau surélevé 8 mai 45, treck rue Gronich, place stationnement crèche St Exupéry ...
Pluvial	116 798 €	Réseaux EP Lénine et Ponsolle, sacs contre inondation
Place publique Viro	43 832 €	Solde marché
Stationnement	27 064 €	Jalonnement dynamique
Voirie 19 mars	4 316 €	Premiers acomptes liaison cyclable 19 mars/ Dauphins
Voirie G Lassalle	111 013 €	Pluvial et voirie
Voirie Matisse	261 846 €	
Voirie des Erables	6 660 €	Maîtrise d'oeuvre
Piste cyclable Lacroix	1 080 €	Relevé topographique
21534- réseaux d'électrification	22 841 €	Extension réseau électrique av S Allende
21571-matériel roulant	122 702 €	Mini balayeuse aspiratrice
2158-matériel et outillage technique		
Service environnement	4 683 €	Caméra inspection canalisation
Service espaces verts	19 541 €	Taille haies + débroussailluse, tronconneuses, tondeuses, souffleurs ...
Service ville propre	20 436 €	Bennes
Service bâtiment	5 461 €	Armoire (mécanique), scie, perforateur
Service magasin	2 418 €	Barrières
Service mécanique	5 832 €	Outillage pour service mécanique
Matériel pour CTM	17 730 €	Bennes, rayonnages, étagères, pont ...
2182-matériel de transport	21 330 €	Camion polybenne paggio
2183-Matériel informatique	33 387 €	Matériels pour les services et les écoles
2184-Mobilier		
Matériel et mobilier scolaire	5 566 €	Mobilier pour les écoles
Mobilier pour les services	16 137 €	Fauteuils de travail, distributeurs gel hydroalcoolique, vitres de protection ...
Mobilier pour le centre technique	37 829 €	Rayonnages + mobilier de bureau
2188-Autres immobilisations		
Matériel restauration scolaire	3 708 €	Conteneurs isothermes + centrifugeuse
Matériel pour police municipale	650 €	Jumelles
Matériel pour activités sportives	350 €	Enceinte
Matériel pour structures petite enfance	2 306 €	
Acquisition documents médiathèque	47 615 €	
Matériel nettoyage locaux+restauration scolaire	3 899 €	Chariots + aspirateurs
Matériel pour Natura 2000	317 €	Roll'up d'exposition
Matériel pour équipe technique VCS	53 654 €	Fosse de sécurité Beneuf, collecteur de gazon, tables, tentes, dalles M Thorez ...
Matériel pour « réformes rythmes scolaires »	16 092 €	acquisitions instruments de musique (COVID)
Vélo électrique	2 189 €	
Instruments de musique pour EMM	3 360 €	
23- Immobilisation en cours	1 514 567 €	
Centre technique municipal	1 448 525 €	marché de travaux du CTM
Centre de loisirs	47 657 €	Début de la maîtrise d'oeuvre
Avances voirie G Lassalle	18 385 €	
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 807 822 €	



C – Les écritures d'ordre et les résultats des exercices

A l'ensemble des écritures réelles vues précédemment s'ajoutent :

1) les résultats de l'exercice antérieur :

L'excédent de fonctionnement 2019 (2 906 413,24 €) et le déficit d'investissement 2019 de (- 702 411,24 €)

2) les écritures d'ordre (par opposition aux écritures réelles):

Contrairement aux opérations réelles, les opérations d'ordre budgétaire correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels qui doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes :

- les *amortissements* : pour un montant de 645 556 €.

L'amortissement permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement.

- les *travaux en régie* (achat de fournitures) : pour un montant de 94 873 €.

Les travaux en régie correspondent à des travaux réalisés par le personnel communal avec des matériaux achetés par la collectivité, ces travaux doivent avoir un caractère d'investissement et ne doivent pas être de simples travaux d'entretien.

- les *opérations de cessions* : impliquent des écritures de plus ou moins value et des écritures de sortie d'actif, comme en 2020 avec la cession foncière à la Sté Abiastrans.

3) Le résultat de l'exercice 2020 reporté sur le Budget primitif 2021

L'excédent de fonctionnement 2020 : + 2 546 219,28 €

L'excédent d'investissement 2020 : + 330 551,04 €.

Lors du vote du budget primitif le 04 février 2021, la reprise anticipée du résultat 2020 a été adoptée. Ainsi, la part de l'excédent de fonctionnement affecté à la section d'investissement s'élève à 2 540 000 € (6 219,28 € ont été inscrits en recette de fonctionnement).

Cette affectation de l'excédent de fonctionnement 2020 à la section d'investissement permet :

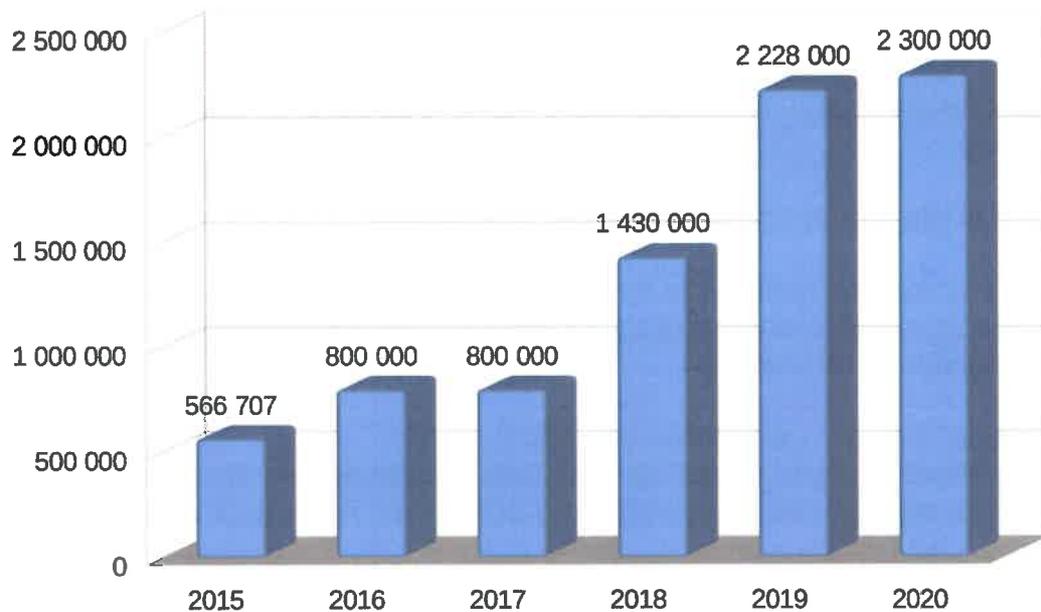
1) de financer les restes à réaliser 2020

2) de contribuer au financement des nouveaux programmes 2021.



D – Le recours à l'emprunt et la dette

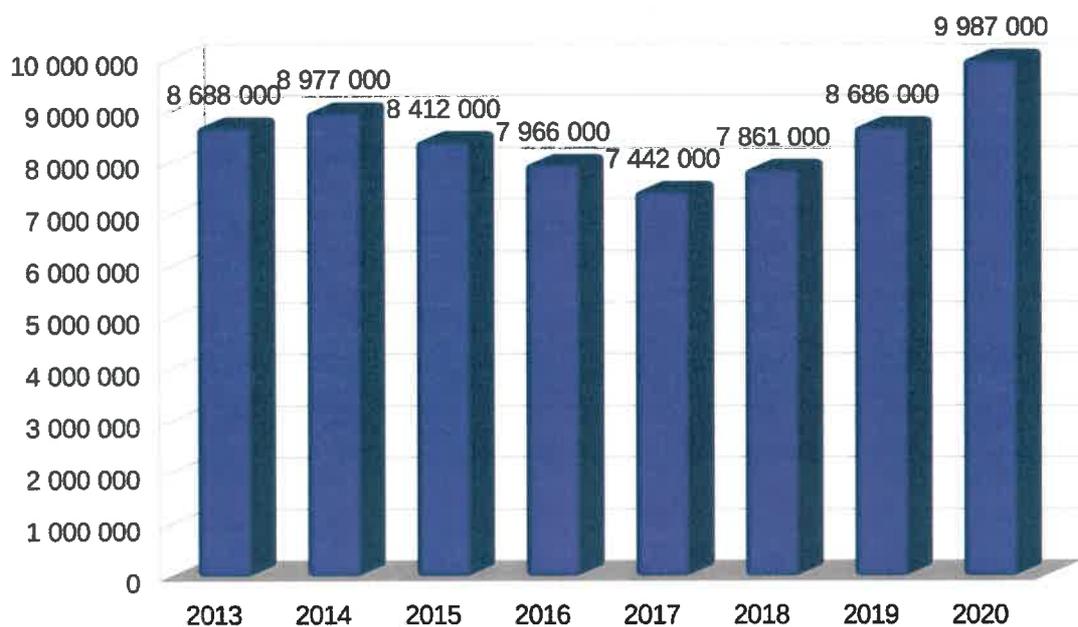
1) Le recours à l'emprunt depuis 2015



Emprunts contractés au cours des 6 dernières années :

- 2015 : taux fixe de 1,7 % sur 15 ans après du crédit mutuel (400 000 €)
- 2015 : taux zéro auprès de la CDC dans le cadre du préfinancement du FCTVA (166 707 €)
- 2016 : taux fixe de 1,2 % sur 15 ans après de la banque postale (800 000 €)
- 2017 : taux fixe de 1,21 % sur 15 ans après de la Société générale (800 000 €)
- 2018 : taux indexé sur le livret A sur 5 ans auprès de la Caisse des Dépôts et consignations (30 000 €)
- 2018 : taux fixe de 1,54 % sur 20 ans après de la Société générale (1 400 000 €)
- 2019 : taux fixe de 1,57 % sur 20 ans après du crédit mutuel (268 000 €)
- 2019 : taux fixe de 0,98 % sur 20 ans après de la banque postale (1 960 000 €)
- 2020 : taux fixe de 0,85 % sur 20 ans après de la banque postale (1 500 000 €)
- 2020 : taux fixe de 0,57 % sur 20 ans après de la Caisse d'Epargne (800 000 €)

2) L'encours de la dette





En 2020, l'encours de la dette de la commune est de 794 € par habitant
 En 2019, l'encours moyen des communes de même strate était de 837 € par habitant
 (sources comptes des communes)

3) Le ratio Klopfer : le ratio de capacité de désendettement

	2016	2017	2017 hors cessions*	2018	2018 hors cessions*	2019	2019 hors cessions*	2020	2020 hors cessions*
1 Dépenses réelles de fonctionnement	18 298 887	18 732 934	18 732 935	18 684 081	18 684 081	18 408 902	18 408 902	18 307 711	18 307 711
2 recettes réelles de fonctionnement	20 518 450	22 408 964	22 408 965 -1 613 722	22 008 214	22 008 214 -1 342 400	21 810 327	21 810 327 -496 070	21 586 021	21 586 021 -255 305
3 Epargne brute (2-1)	2 219 563	3 676 030	2 062 308	3 324 133	1 981 733	3 401 424	2 905 354	3 278 310	3 023 005
4 Encours de la dette	7 966 265	7 441 570	7 441 570	7 860 633	7 860 633	8 686 000	8 686 000	9 987 000	9 987 000
5 Ratio de capacité de désendettement Ratio Klopfer	3,59	2,02	3,61	2,36	3,97	2,55	2,99	3,05	3,30

*les colonnes surlignées en bleues ne prennent pas en compte les produits exceptionnels : cessions, reversement excédent lotissement Bertin ... ainsi ne sont prises en compte que les recettes structurelles.

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser son encours en y affectant la totalité de son épargne brute, soit pour la commune en 2020 : 3,3 ans.



II-LES ANNEXES

A – Les actions de formation des élus.

Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la collectivité est annexé au compte administratif et doit donner lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil.

Ce débat permet de fixer les éventuelles nouvelles orientations de formation et de débattre des crédits consacrés à la formation.

En 2020, une enveloppe de 8 000 € a été inscrite au budget pour ces actions de formation, un montant 1 208 € a été réalisé, formations suivies par Monsieur Jean-Marc Lespade, Madame Isabelle Nogaro, Monsieur Christian Gonzales et Monsieur Alain Perret

B – Les informations financières essentielles à annexer au compte administratif selon les dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe.

- 1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios
- 2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.
- 3) la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune.
- 4) la liste des organismes pour lesquels la commune détient une part de capital, a garanti un emprunt, a versé une subvention supérieure à 75 000 €.
- 5) le tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune.
- 6) la liste des délégataires de service public.
- 7) le tableau des acquisitions et cessions immobilières.
- 8) état des engagements financiers de la commune envers l'EPFL



1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios.

Evolution des ratios communaux de 2018 à 2020 et comparatif entre les ratios communaux et les ratios moyens des communes de même state :

RATIOS 2018-2020

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2018	MOYENNE DE LA STRATE 2018	TARNOS CA 2019	MOYENNE DE LA STRATE 2019	TARNOS CA 2020
Ratios	POPULATION INSEE	12 717 hab	10 000 à 20 000 hab	12 673 hab	10 000 à 20 000 hab	12 580 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 469	1 200	1 453	1 213	1 455
2	Produit des impositions directes / population	632	554	661	563	710
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 731	1 336	1 721	1 354	1 716
4	Dépenses d'équipement brut / population	405	324	459	376	382
5	Encours de la dette / population	618	864	685	837	794
6	Dotations globales de fonctionnement / population	19	178	10	177	3
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fct	60,52%	59,30%	60,19%	59,18%	62,54%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	90,71%	91,60%	89,61%	91,30%	89,44%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fct	23,38%	24,10%	26,66%	27,70%	22,27%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fct	35,72%	67,10%	39,83%	64,27%	46,27%

Moyenne de la strate :

(1) chiffres 2019 sources « les comptes des communes »

(2) chiffres 2019 sources DGCL rapport de l'observatoire des finances locales (comptes de gestion 2019)

Les ratios 1 à 6 sont exprimés en euros par habitant, les ratios 7 à 10 en pourcentage.

Ratio 2 : montants perçus aux comptes 73111 (rôles généraux) et 7328 (rôles complémentaires)

Ratio 7 : dépenses de personnel = dépenses du chapitre 012 **diminuées des recettes perçues au 6419.**

Ratio 9 : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

Ratio 10 : effort d'équipement de la collectivité.

Ratio 11 : charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.



2) la liste des concours attribués par la commune sous subventions.

SUBVENTIONS 2020

ASSOCIATIONS	PROPOSITION 2020	REALISE 2020
520 INTERVENTIONS SOCIALES	134 732,00	134 562,00
C.O.S	10 000,00	10 000,00
Contrôle judiciaire du Pays Basque ACJPB	300,00	300,00
Habitat Jeunes Sud Aquitaine	107 676,00	107 676,00
Habitat Jeunes Sud Aquitaine-Prog local de l'habit	12 113,00	12 113,00
PARALYSES DE France	100,00	100,00
SECOURS CATHOLIQUE	300,00	300,00
SECOURS POPULAIRE CAPBRETON	150,00	150,00
SECOURS POPULAIRE COTE BASQUE	300,00	300,00
INDECOSA	170,00	0,00
M.R.A.P	150,00	150,00
France CUBA	153,00	153,00
BANQUE ALIMENTAIRE	800,00	800,00
A.P.A.J.H.	150,00	150,00
AD PEP 40 Pupilles de l'enseignement	250,00	250,00
Enseignement des enfants malades	150,00	150,00
Alliance 64	100,00	100,00
SOS famille Emmaüs	120,00	120,00
Handiplage	300,00	300,00
HANDI LOISIRS 104	300,00	300,00
ALCOOL ASSISTANCE LANDES	150,00	150,00
LES BASCOS	150,00	150,00
LA CHAINE LANDAISE (ADEPAPE 40)	150,00	150,00
ANACR 40 Subvention Mémorial de la Résistance Téthieu	200,00	200,00
Les amis EHPAD Léon Lafourcade	150,00	150,00
AJAHM	150,00	150,00
AGIR Aquitaine Sud	200,00	200,00
025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	1 550,00	1 400,00
ADFI (asso défense famille et individu)	150,00	0,00
VAL D'ADOUR MARITIME	100,00	100,00
PESCADOUS DES LACS	800,00	800,00
ASAL LA PLAINE	250,00	250,00
COQUELICOUTURE	150,00	150,00
PRISAC ADOUR	100,00	100,00
60- FAMILLE	27 000,00	27 000,00
CAMINANTE ASSOCIATION (TRAIT D'UNION)	27 000,00	27 000,00
114 PROTECTION CIVILE	450,00	450,00
PREVENTION ROUTIERE	450,00	450,00
20 ENSEIGNEMENT	25 624,00	17 320,00
Subventions Voyages Scolaires	8 304,00	0,00
Coopérative scolaire H. BARBUSSE	672,00	0,00
Coopérative scolaire J. MOUCHET	3 696,00	0,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	1 392,00	0,00
Coopérative scolaire D. POUUEYMIDOU	2 544,00	0,00
Subventions Classes	12 320,00	12 320,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	1 680,00	1 680,00
Coopérative scolaire H. BARBUSSE	560,00	560,00
Coopérative scolaire MATERNELLE J. JAURES	1 120,00	1 120,00
Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES	2 240,00	2 240,00



ASSOCIATIONS	PROPOSITION 2020	REALISE 2020
Coopérative scolaire J. MOUCHET	1 960,00	1 960,00
Coopérative scolaire O. DUBOY	840,00	840,00
Coopérative scolaire CH. DURROTY	840,00	840,00
Coopérative scolaire R LASPLACETTES	1 120,00	1 120,00
Coopérative scolaire D POUUEYMIDOU	1 960,00	1 960,00
Autres	5 000,00	5 000,00
FOYER SOCIO EDUC LANGEVIN WALLON	5 000,00	5 000,00
833 PRESERVATION MILIEU NATUREL	700,00	700,00
HEGALALDIA	700,00	700,00
90 INTERVENTION ECONOMIQUE	113 500,00	112 500,00
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	105 000,00	105 000,00
INTERSTICE (aide à l'insertion)	7 500,00	7 500,00
Les éleveurs du Seignanx	1 000,00	0,00
33 ACTION CULTURELLE	50 150,00	40 150,00
CENTRE CULTUREL BOUCAU TARNOS	8 700,00	8 700,00
ACI GASCONHA PRIX LITTERAIRE	500,00	500,00
CHŒUR E. BONNAL	800,00	800,00
CERCLE DES AMIS DE L'ART	600,00	600,00
LA LOCOMOTIVE	13 000,00	13 000,00
AEOLIA Asso d'éducation populaire	150,00	150,00
CLUB DES AINES BARTHES	500,00	500,00
RENCONTRE ET AMITIE + PYRAMIDE	600,00	600,00
AMIS DE LA RESISTANCE - ANACR	300,00	300,00
COMITE DES FETES	25 000,00	15 000,00
40 ASSOCIATIONS SPORTIVES	106 420,00	106 420,00
A.S.T	38 750,00	38 750,00
B.T.S	27 000,00	27 000,00
ECOLE DE RUGBY	2 000,00	2 000,00
SICSBT	24 420,00	24 420,00
TENNIS CLUB LA PALIBE	1 200,00	1 200,00
V.C.T.	5 500,00	5 500,00
V.C.T. Exceptionnelle	2 000,00	2 000,00
ASCT Tennis	700,00	700,00
ASCT Tennis Loyer court (Turboméca)	1 800,00	1 800,00
AMICALE DES BARTHES (ALTB)	1 500,00	1 500,00
AEROFITS	250,00	250,00
TREC	250,00	250,00
DISC GOLF	250,00	250,00
DISC GOLF Exceptionnelle	800,00	800,00
RESERVE ▶	14 874,00	29 826,00
RESERVE	4 874,00	0,00
Site Lacoste (Ferme Solidaire)	10 000,00	25 000,00
AVANCE SUBV 2021 F CONCARET		2 448,00
AST OMNISPORT FOOT		975,00
CCAS LIVRES + CD SOLIDARITE LOCALE		503,00
LIGAMS-COURSE LA PASSEM		500,00
DON DU SANG BENEVOLE		100,00
ASS VALENTIN HAUY		200,00
AFSEP (SCLEROSE)		100,00
	475 000,00	470 328,00



3)Présentation agrégée des résultats

1- BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	11 200 776,00	7 095 457,19	1 289 954,56	2 815 364,25
RECETTES	11 200 776,00	7 426 008,23	19 730,00	3 755 037,77
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 688 576,00	19 201 766,46		2 486 809,54
RECETTES	21 688 576,00	21 747 985,74		-59 409,74

2- BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET :MISSION D'ACTION CULTURELLE

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	122 100,00	52 306,53		69 793,47
RECETTES	122 100,00	52 306,53		69 793,47

BUDGET :POLE DES SERVICES BERTIN

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	345 700,00	277 388,02	22 170,00	46 141,98
RECETTES	345 700,00	228 830,24		116 869,76
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	459 700,00	310 956,89		148 743,11
RECETTES	459 700,00	383 021,16		76 678,84

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	11 546 476,00	7 372 845,21	1 312 124,56	2 861 506,23
RECETTES	11 546 476,00	7 654 838,47	19 730,00	3 871 907,53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	22 270 376,00	19 565 029,88		2 705 346,12
RECETTES	22 270 376,00	22 183 313,43		87 062,57
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	33 816 852,00	26 937 875,09	1 312 124,56	5 566 852,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	33 816 852,00	29 838 151,90	19 730,00	3 958 970,10



4) liste des organismes pour lesquels la commune

a) détient une part de capital :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
EOLE	Sté coopérative d'intérêt collectif	4 100,00
CAISSE D'EPARGNE	Sté locale d'épargne	196,00
SCIC PERF (pôle étude recherche formation)	Sté coopérative d'intérêt collectif	3 000,00
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM	1 525,00
SCIC « LEGUMES PRO »	Sté coopérative d'intérêt collectif	5 000,00

b) a une garantie d'emprunt :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE
OPDHLM	Office public HLM
COLIGNY	Entreprise sociale pour l'habitat
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 € :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	NATURE	MONTANT
HABITAT JEUNES SUD AQUITAINE	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	119 789
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	105 000

5) Tableau de l'encours des emprunts garantis :

	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité de l'exercice	Intérêts de l'exercice	Capital de l'exercice
XL HABITAT	154 293,64	0,00	7 777,29	683,36	7 093,93
CDC habitat /COLIGNY	1 310 741,00	676 991,86	60 275,02	14 151,92	46 123,10
COL	6 021 416,70	5 170 164,76	188 095,69	60 857,81	127 237,91
CBE	537 500,00	420 653,27	36 095,23	13 083,85	23 011,38
TOTAL	8 023 951,34	6 267 809,89	292 243,23	88 776,94	203 466,32

En 2020, les emprunts garantis auprès d'XL habitat sont arrivés à échéance.



6) Liste des délégataires de service public

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	DOMAINE D'ACTIVITE
Association pour le centre de loisirs de Tarnos	Association	Accueil de loisirs sans hébergement

7) Tableau des acquisitions et cessions immobilières 2020

Actes passés par la Commune de Tarnos avec	Date de l'acte /publication au service de le publicité foncière	Portage EPFL	prix	Désignation cadastrale	Nature	Destination initiale/utilisation
Kauffman et Broad	Acte du 26 février et 2 mars 2020 Publication le 10 août 2020	non	1 €	section AI n°1706 (63m²), 1737 (365m²), 1774 (63m²), 1776 (13m²)	Voies Uhp1	transfert des voies du programme « L'orée des Landes » dans le domaine public
SAFER (Baudonne)	Acte du 28 juillet 2020 Publication le 12 août 2020	non	30 700€	Section G n° 96, 99 et 202 (surface totale de 25 132 m²)	Terres agricoles Ao	une structure agroécologique à vocation sociale tournée vers le maraîchage bio
CESSION Fernandes	Acte du 28 juillet 2020 Publication le 27 août 2020	non	1€	section AM n°848 (204m²)	Terrain nu Uph1	Régularisation de la situation de l'accès à l'arrière de la propriété Fernandes
Consorts SANTIAGO	Acte du 7 septembre 2020 Publication le 10 octobre 2020	non	350 000€	section AT n°133 (791 m²)	Terrain + bâti Uhp1	implantation d'une gare (halte ferroviaire) sur le secteur du square Mora
Consorts DUPRAT	Acte du 29 septembre 2020. publication le 21 octobre 2020	non	16 417,50 €	Section AK n°104 (2 189m²)	Terrain nu Npi	emplacement dans le secteur de l'Aygas voué à accueillir des aménagements cyclables
GOLIET	Acte du 12 novembre 2020	non	100 000€	AC n°227	Terrain nu Uhp1	Acquisition par préemption en vue de constituer une réserve foncière en vue de la création d'un programme immobilier répondant aux orientations publiques de mixité sociale et future desserte d'un secteur à urbaniser
LABORDE	Acte du 12 novembre 2020 Publication le 30 novembre 2020	non	4 500€	Section AK n°1342	Terrain nu (Np)	Réalisation aménagements cyclables dans le secteur de l'Aygas



8) Etat des engagements financiers de la commune

► envers l'établissement public foncier Landais (EPFL)

ACQUISITIONS RÉALISÉES		ECHEANCES DES PORTAGES FINANCIERS						
VENDEURS	PRIX	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
LAGARDE	450 000 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	180 000 €		
SOLANA	142 000 €		21 300 €	21 300 €	21 300 €	21 300 €	56 800 €	
CARRERE	330 000 €			49 500 €	49 500 €	49 500 €	49 500 €	132 000 €
ARNAÏZ	250 000 €			37 500 €	37 500 €	37 500 €	37 500 €	100 000 €
	1 172 000 €	67 500 €	88 800 €	175 800 €	175 800 €	288 300 €	143 800 €	232 000 €

III – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA MISSION D’ACTION CULTURELLE

Pour mémoire, le **budget annexe de la mission d’action culturelle a été clôturé fin 2020**, en effet la politique culturelle de la Commune avait évolué et l’ensemble de l’action culturelle de la commune ne se résumait plus seulement à la programmation culturelle annuelle de la MAC.

L’action culturelle était pour partie retranscrite dans le budget principal de la Ville, avec notamment les « fêtes de Tarnos », les versements des subventions aux associations culturelles et pour partie intégrée au sein du budget annexe de la MAC pour Jazz en mars, la saison culturelle et l’animation de la médiathèque.

D’autre part, chaque année le budget principal de la commune versait une subvention d’équilibre au budget annexe de la MAC.

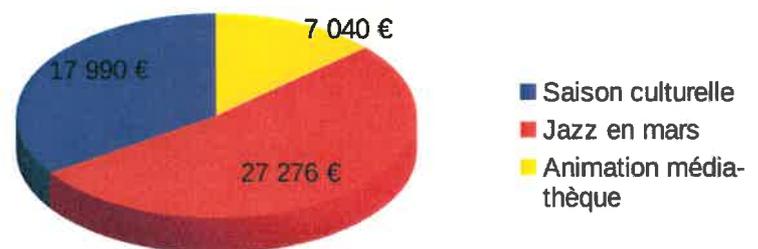
Aussi la décision a été prise d’intégrer l’ensemble de l’action culturelle au sein du budget principal de la Commune.

2020 : la dernière année du budget annexe de la Mission d’Action Culturelle.

A noter qu’en 2020, malgré le contexte sanitaire certaines animations ont été maintenues :

- **Jazz en mars** : maintien de 3 concerts : représentation Baevsky, prestation Hamilton et Duchemin, concerts les amis d’Oscar Peterson dans les écoles et indemnités de 3 spectacles qui n’ont pu avoir lieu.
- **Saison culturelle** : organisation des soirées Patio, prestation Michel Pastre Quintet, représentation troupe Borlesca et indemnité de 2 spectacles (pot pourri et prestation d’Isabelle Autissier pour la fête du Parc).
- **Animation médiathèque** : nombreux ateliers (hypnose, tricot, jardin, créatifs, gravure, BD…), concert Zortzi, conférence gestion du stress, intervention « ma Bioenergie »…

Le réalisé 2020 par type d’action :





Les dépenses et les recettes 2020 : les recettes et les dépenses d'Action culturelle se sont élevées à 52 306,53 € .

ID : 040-214003121-20210604-2021_06_055-DE

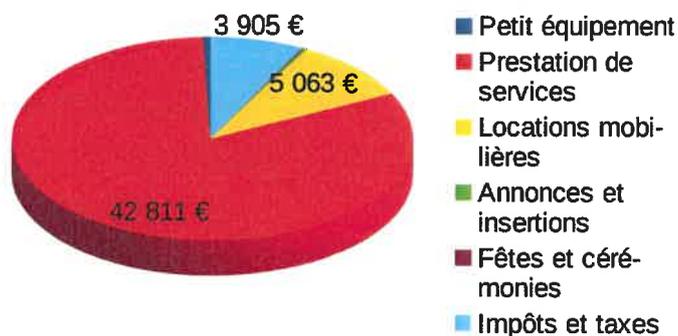
RECETTES

Billetterie	11 042 €
Subvention département (1)	0 €
Participation communale	39 241 €
Partenaires	1 500 €
Excédent antérieur reporté	524 €
TOTAL	52 307 €

DÉPENSES

Petit équipement	298 €
Prestation de services	42 811 €
Locations mobilières	5 063 €
Annonces et insertions	163 €
Fêtes et cérémonies	66 €
Impôts et taxes	3 905 €
TOTAL	52 307 €

(1) Le versement de la subvention du conseil départemental pour la saison culturelle 2020 est intervenue en 2021, après la clôture de l'exercice, cette recette figurera donc sur l'exercice 2021, son montant est de 4 500 € .



IV – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU PÔLE DES SERVICES

ID : 040-214003121-20210604-2021_06_055-DE

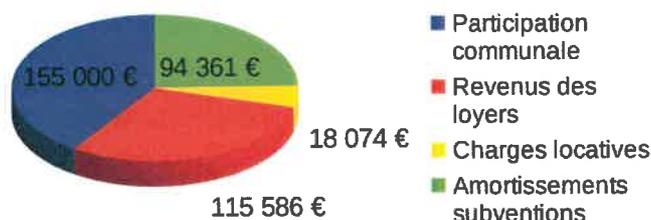
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Participation communale	155 000 €
Revenus des loyers	115 586 €
Charges locatives	18 074 €
Amortissements subventions	94 361 €
TOTAL	383 021 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	60 935 €
Charges financières	42 317 €
Charges exceptionnelles	81 €
Amortissements	207 623 €
TOTAL	310 957 €



Zoom sur le montant de la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe du pôle des services Jean Bertin :

A noter que cette participation est fortement liée aux travaux réalisés sur le bâtiment.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Participation communale pôle des services	105 000 €	121 000 €	268 000 €	227 000 €	108 000 €	155 000 €

L'excédent de la section de fonctionnement 2020 est de : + 72 064,27 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Excédent de fonctionnement 2019	20 823 €
Cautions	384 €
Amortissements	207 623 €
TOTAL	228 830 €

DÉPENSES

Travaux 2020 (1)	28 035 €
Remboursement du capital dette + caution	145 769 €
Amortissements subventions	94 361 €
TOTAL	268 165 €

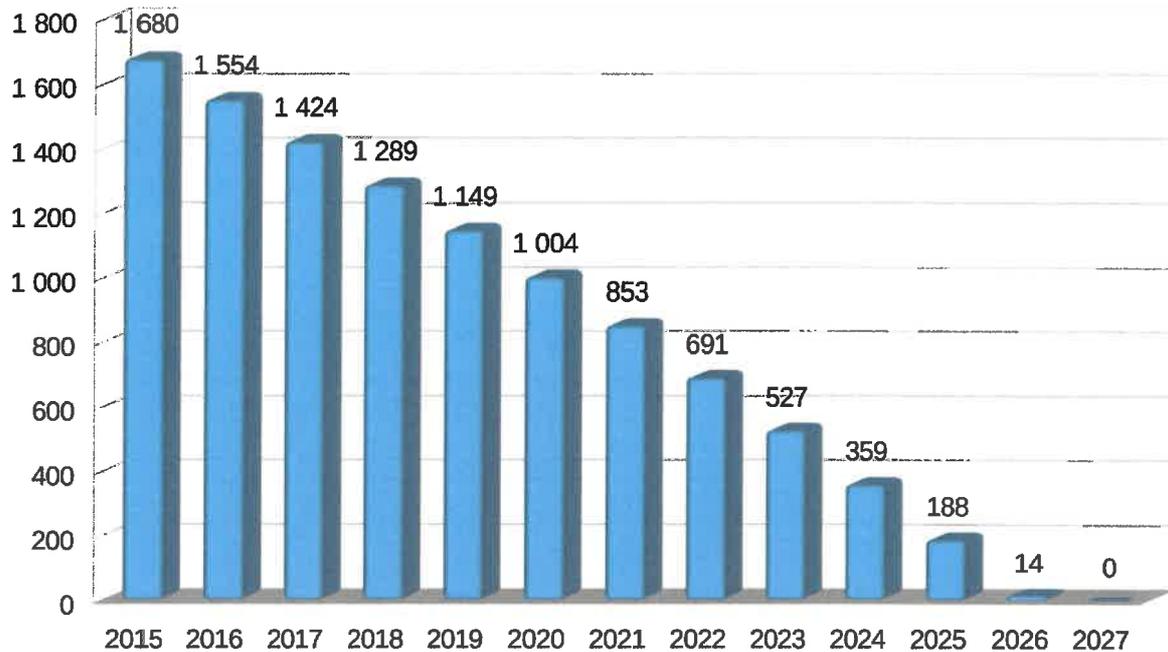
(1) Travaux 2020 : travaux de mise aux normes notamment électriques, chaufferie.

Des restes à réaliser 2020 à hauteur de 22 170 € pour le remplacement du portail et des travaux de rénovation suite aux infiltrations d'eau.

Le déficit de la section d'investissement 2020 est de : - 48 557,78 €.

Soit un résultat global de l'exercice de : + 23 506,49 €

ENCOURS DETTE BUDGET DU POLE DES SERVICES BERTIN AU 31/12 DE L'EXERCICE (en milliers d'euros)



3 emprunts ont été contractés pour la construction du pôle de services, il s'agit d'emprunts d'une durée de 20 ans, les 2 plus importants arrivent à terme en 2026 et le dernier se termine en 2027.

Sachant que 2 des emprunts sont des prêts multi-périodes qui se décomposent en 2 phases, une première phase sur 15 ans (dont les taux fixes ont été défini en 2006) et une deuxième phase sur 5 ans dont les taux seront à définir en 2021, un des 2 taux a d'ailleurs été fixé en mars 2021, il s'agit d'un taux fixe de 0,14 % sur 5 ans.

Envoyé en préfecture le 07/06/2021

Reçu en préfecture le 07/06/2021



ID : 040-214003121-20210604-2021_06_055-DE